

**MICROWAVE VISION**

Siège social : 13, rue du Zéphyr - 91140 Villejust  
Société anonyme au capital de 1 256 433 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**RSM Paris**  
Membre de RSM International  
26 rue Cambacérès  
75008 PARIS

**Auditeurs & Conseil Associés**  
Membre de Nexia International  
31 rue Henri Rochefort  
75017 PARIS

## **MICROWAVE VISION**

Siège social : 13, rue du Zéphyr – 91140 Villejust  
Société anonyme au capital de 1 256 433 euros

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Evaluation des titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 40 061 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

N

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

✓

de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 avril 2019

Les commissaires aux comptes

**RSM Paris**  
  
**François AUPIC**

**Auditeurs & Conseils Associés**

  
**Philippe MENDES**



## **Comptes annuels au 31 décembre 2018**

***MICROWAVE VISION SA  
13 rue du Zéphir  
91140 Villejust  
SIREN : 340 342 153***



## Table des matières

### 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- 2.1. CONVERSION DES ETABLISSEMENTS AUTONOMES
- 2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.5. STOCKS
- 2.6. CREANCES
- 2.7. OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES
- 2.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 2.9. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES SUR FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS
- 2.10. PROVISIONS
- 2.11. INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE
- 2.12. RECONNAISSANCE DES PRODUITS
- 2.13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 2.14. INTEGRATION FISCALE

### 3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 3.4. VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE
- 3.5. STOCKS
- 3.6. CREANCES CLIENTS
- 3.7. AUTRES CREANCES
- 3.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.10. CAPITAUX PROPRES
- 3.11. VARIATIONS DES PROVISIONS
- 3.12. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES
- 3.13. DETTES FOURNISSEURS
- 3.14. DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 3.15. COMPTE DE REGULARISATION PASSIF

### 4. AUTRES INFORMATIONS

- 4.1. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER
- 4.2. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL
- 4.3. VENTILATION DE LA PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
- 4.4. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE
- 4.5. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 4.6. EFFECTIF MOYEN EMPLOYE DURANT L'EXERCICE
- 4.7. REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 4.8. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- 4.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 4.10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**MICROWAVE VISION**

**BILAN ACTIF**

Période de 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 381 140	878 949	482 191	0,06	301 825	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	293 502		293 502	0,03	447 265	0,07
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	33 082	9 718	23 344	0,00	13 404	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations	40 061 225		40 061 225	46,42	33 873 645	39,09
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 815 688		1 815 688	2,09	1 601 387	1,90
Autres immobilisations financières	883 036		883 036	1,00	883 825	1,04
<b>TOTAL (I)</b>	<b>44 847 844</b>	<b>888 667</b>	<b>43 859 177</b>	<b>48,14</b>	<b>37 131 483</b>	<b>39,09</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	34 725 981		34 725 981	39,37	29 687 082	31,28
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	406 607		406 607	0,46	404 143	0,43
. Autres	2 948 791		2 948 791	3,34	8 138 402	8,69
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	3 097 360		3 097 360	3,51	3 097 360	3,24
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 282 483		3 282 483	3,71	15 325 674	17,09
Charges constatées d'avance	71 478		71 478	0,08	182 037	0,21
<b>TOTAL (II)</b>	<b>44 842 832</b>		<b>44 562 632</b>	<b>50,09</b>	<b>87 772 748</b>	<b>90,99</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	23 311		23 311	0,00	48 683	0,05
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	81 483		81 483	0,09	25 942	0,10
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>89 888 388</b>	<b>888 667</b>	<b>89 298 722</b>	<b>100,00</b>	<b>88 878 748</b>	<b>100,00</b>



## BILAN PASSIF

MICROWAVE VISION

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	1 256 433	1,00	1 256 433	1,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	52 485 211	0,00	52 485 211	0,00
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	350 971	0,00	350 971	0,00
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	130 807	0,00	-4 168	0,00
Report à nouveau	4 022 541	0,00	3 729 153	0,00
Résultat de l'exercice	302 725	0,00	483 588	0,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	55 091	0,00	55 091	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>58 083 779</b>	<b>0,00</b>	<b>60 259 328</b>	<b>0,00</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	81 483	0,00	25 942	0,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>81 483</b>	<b>0,00</b>	<b>25 942</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires	4 000 000	0,00	4 000 000	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	77 905	0,00	101 011	0,00
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	367 500	0,00	1 034 500	0,00
. Associés	4 772 970	0,00	2 793 731	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 366	0,00	4 250	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 088 615	0,00	28 051 539	0,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	366 905	0,00	371 622	0,00
. Organismes sociaux	226 808	0,00	241 894	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	457	0,00	5 441	0,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	228 182	0,00	471 862	0,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 019	0,00	25 100	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	43 605	0,00	161 188	0,00
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	240 282	0,00	131 411	0,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>29 488 518</b>	<b>0,00</b>	<b>38 772 661</b>	<b>0,00</b>
Ecart de conversion passif	(V)	52 822	423 837	0,00
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>88 206 768</b>	<b>100,00</b>	<b>99 476 748</b>	<b>100,00</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

MICROWAVE VISION

Période de 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolute (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises		4 412 710	4 412 710	100,00	3 908 152	100,00	504 558	12,92
Production vendue biens	1 584 288	4 707 998	6 292 286	142,78	10 243 989	262,80	-3 951 693	-62,96
Production vendue services								
<b>Chiffres d'Affaires nets</b>	<b>1 584 288</b>	<b>9 120 797</b>	<b>10 705 085</b>	<b>100,00</b>	<b>14 948 940</b>	<b>100,00</b>	<b>-4 243 855</b>	<b>-28,42</b>
Production stockée			229 000	2,14	330 917	2,21	-101 917	-35,41
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			29 385	0,27	12 454	0,08	17 391	159,43
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			331 082	3,10	13 488	0,09	317 594	236,88
Autres produits								
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>11 295 471</b>	<b>105,47</b>	<b>14 408 820</b>	<b>96,38</b>	<b>-3 113 349</b>	<b>-21,55</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 682 391	15,24	2 308 792	15,48	-626 401	-27,02
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			5 850 798	54,68	6 988 318	46,80	-1 137 520	-16,28
Impôts, taxes et versements assimilés			65 500	0,61	75 319	0,51	-9 819	-13,06
Salaires et traitements			1 625 485	15,23	1 478 829	9,89	146 656	1,58
Charges sociales			696 455	6,49	591 508	4,00	104 947	11,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			227 338	2,12	178 813	1,20	48 525	27,16
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			545 074	5,09	323 355	2,16	221 719	65,77
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 704 856</b>	<b>100,00</b>	<b>13 857 778</b>	<b>92,76</b>	<b>-3 232 914</b>	<b>-23,56</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>564 112</b>	<b>5,26</b>	<b>450 749</b>	<b>3,01</b>	<b>113 363</b>	<b>25,36</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			263 336	2,45	217 040	1,46	46 296	21,35
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 942	0,24	524 358	3,51	-498 416	-94,38
Différences positives de change			546 905	5,09	578 151	3,87	-31 246	-5,39
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					189 051	1,33	-189 051	-100,00
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>836 184</b>	<b>7,77</b>	<b>1 498 600</b>	<b>10,04</b>	<b>-662 416</b>	<b>-44,28</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			81 483	0,76	25 942	0,18	55 541	214,50
Intérêts et charges assimilés			443 853	4,14	521 157	3,52	-77 304	-14,83
Différences négatives de change			589 512	5,49	1 236 530	8,27	-647 018	-52,35
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 104 851</b>	<b>10,31</b>	<b>1 783 729</b>	<b>11,91</b>	<b>-678 878</b>	<b>-45,12</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-272 664</b>	<b>-2,55</b>	<b>138 678</b>	<b>0,92</b>	<b>-411 342</b>	<b>-29,35</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)</b>			<b>291 448</b>	<b>2,73</b>	<b>589 428</b>	<b>3,95</b>	<b>-297 980</b>	<b>-50,38</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

MICROWAVE VISION

Période de 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 804	0,00	24 852	0,00	-1 048	-4,20
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>23 804</b>	<b>0,00</b>	<b>24 852</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 048</b>	<b>-4,20</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150	0,00	4 057	0,01	-4 637	-88,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	32 857	0,01	133 554	0,00	-100 697	-75,38
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			5 427	0,01	-5 427	-100,00
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>33 007</b>	<b>0,01</b>	<b>144 038</b>	<b>0,01</b>	<b>-111 031</b>	<b>-77,20</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-10 203</b>	<b>-0,00</b>	<b>-119 186</b>	<b>-0,01</b>	<b>108 983</b>	<b>91,46</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-21 750	-0,00	-13 794	-0,00	-7 956	-57,07
<b>Total des Produits (I+II+V+VI)</b>	<b>12 127 790</b>	<b>111,00</b>	<b>10 325 978</b>	<b>110,00</b>	<b>+1 801 812</b>	<b>+17,55</b>
<b>Total des Charges (III+IV+VII+VIII+IX+X)</b>	<b>11 826 035</b>	<b>110,07</b>	<b>15 832 383</b>	<b>112,04</b>	<b>-4 007 348</b>	<b>-25,40</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>301 755</b>	<b>2,46</b>	<b>493 595</b>	<b>2,40</b>	<b>-191 840</b>	<b>-37,26</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier			6 611	0,05	-6 611	-100,00
Dont Crédit-bail immobilier						

## Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2018 est de 88 206 702 € avant l'affectation du résultat. Le compte de résultat dégage un bénéfice de 302 725 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.  
Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 12/04/2019.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE Japon
- MICROWAVE Suède

### 1. Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision SA a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « *Statutory Reverse Merger* », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "Agreement and Plan of Merger" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100% par Microwave Vision SA.

Le site de production historiquement basé jusqu'en décembre 2018 à Villebon (Essonne) a déménagé à quelques kilomètres dans la commune limitrophe de Villejust (Essonne). Ces nouveaux locaux sont plus adaptés pour faire face à la croissance de la production.

### 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### 2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

## 2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

## 2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

- |   |            |
|---|------------|
| • Agencements et installations                  | 5 à 10 ans |
| • Matériels et outillages                       | 3 à 7 ans  |
| • Matériels de transport                        | 5 ans      |
| • Matériels de bureau, informatique et mobilier | 3 à 10 ans |

## 2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et un taux d'actualisation de 10,08%.

## 2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

## 2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

## 2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.



## **2.8. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

## **2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts**

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## **2.10. Provisions**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

## **2.11. Indemnité de départ à la retraite**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2018.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'augmentation des salaires : 1% constant
- Convention collective : métallurgie
- Initiative de départ : salarié
- Méthode de calcul : prospective prorata temporis
- Taux d'actualisation : 1,57%
- Rotation du personnel : 5% jusqu'à 50 ans
- Age de départ : 67
- Taux de charges sociales : 47%

## **2.12. Reconnaissance des produits**

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- *Vente de produits et d'études :*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat.

Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.



- **Maintenance :**

Les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au prorata temporis.

### 2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Suite à l'acquisition des intérêts minoritaire du sous-groupe Orbit, Microwave Vision, SA a transféré les titres de la filiale allemande « Orbit FR Europe, GmbH » à son actif en date effective du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le 26 février 2019, la société annonce la signature d'un contrat majeur, d'un montant supérieur à 30 M€, le plus important enregistré depuis son origine par le Groupe, auprès d'un donneur d'ordre de référence dans le secteur de l'Aérospatiale/Défense.

### 2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de groupe.

## 3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

### 3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements Au 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
Autres immobilisations incorporelles	984 297	376 843	-	-	1 361 140	878 949	482 191
Immobilisations incorporelles en cours	447 284	223 080	376 843	-	293 501	-	293 501
<b>TOTAL</b>	<b>1 431 581</b>	<b>599 903</b>	<b>376 843</b>	<b>-</b>	<b>1 654 641</b>	<b>878 949</b>	<b>775 692</b>

### 3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements Au 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
Matériel et outillage industriel	12 400	116	10 816	-	1 700	1 437	263
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	26 000	21 686	-	26 000	3 719	22 281
Matériel de bureau et mobilier informatique	58 830	-	53 468	-	5 362	4 562	800
<b>TOTAL</b>	<b>92 916</b>	<b>26 116</b>	<b>85 970</b>	<b>-</b>	<b>33 062</b>	<b>9 718</b>	<b>23 344</b>



### 3.3. Immobilisations financières

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Titres de participation	33 873 645	6 187 580	-	40 061 225
Prêts	1 601 397	214 5920	-	1 815 989
Autres immobilisations financières	893 926	500	11 399	883 026
<b>TOTAL</b>	<b>36 368 968</b>	<b>6 402 672</b>	<b>11 399</b>	<b>42 760 240</b>

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2018 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 696 621 € contre 707 108 € à la clôture de l'exercice précédent.

### 3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Frais de recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	682 471	196 478		878 949
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>682 471</b>	<b>196 478</b>		<b>878 949</b>
Matériels et outillages industriels	14 112	385	13 060	1 437
Agencements	-		-	-
Matériels de transport	9 045	3 719	9 045	3 719
Matériels de bureau et mobilier informatique	56 355	1 385	53 178	4 562
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>79 512</b>	<b>5 489</b>	<b>75 282</b>	<b>9 718</b>
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>761 983</b>	<b>201 967</b>	<b>75 282</b>	<b>888 667</b>

### 3.5. Stocks

Néant.

### 3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2018 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	25 342 077	5 978 046
Suède	267 868	
Hong Kong	1 158 855	705 719
Japon	111 575	1 161 761
<b>TOTAL</b>	<b>26 880 375</b>	<b>7 845 526</b>





L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

### 3.7. Autres créances

	31/12/2018	31/12/2017
Etat- crédit d'impôt recherche	2 840 557	2 659 329
TVA déductible	41 584	243 327
Crédit de TVA à reporter	195 279	173 162
TVA sur factures non parvenues	169 765	17 654
Débiteurs divers (Avances)	-	4 894
Liaison financière MV Spain	-	-
Liaison financière MVG Industries	-	798 655
Liaison MVG AMS, Ltd	108 143	33 592
Liaison financière HK Ind	2	4 629 876
Liaison Microwave Vision, Ltd	89	85
<b>TOTAL</b>	<b>3 355 399</b>	<b>8 560 574</b>

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimée à 1 604 405 € (financement CIR 2018).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015, 2016 et 2017 ont fait l'objet d'un financement auprès de la Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 €, 1 398 705 € et 1 606 400 €.

### 3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2018 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à termes respectivement pour 997 k€ et 2 100 k€

### 3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 71 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 36 k€, de redevances et abonnements pour 25 k€ et de charges d'honoraires pour 8 k€.

### 3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2017	Solde résultat 2017	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2018	Solde 31/12/2017
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	- 4 168	-	134 974	-	-	130 806
RAN	3 729 193	483 596	-	- 55 274	-	4 022 541
Amortissement dérogatoire	55 091	-	-	-	-	55 091
Résultat 2018	-	-	-	-	302 725	302 725
Résultat 2017	483 596	- 483 596	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>58 356 328</b>	<b>-</b>	<b>134 974</b>	<b>55 274</b>	<b>302 725</b>	<b>58 603 778</b>



Le capital social est constitué de 6 282 166 actions d'une valeur nominale 0.20 €.

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2018.

### Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2018 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2015
Date du conseil d'administration	18 juillet 2015
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2018	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2019.

### 3.11. Variations des provisions

	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provisions pour charges	25 942	81 483	25 942	81 483
Provisions pour dépréciation des actions propres	-	-	-	-
Provisions pour créances douteuses	72 050	-	72 050	-
<b>TOTAL</b>	<b>97 992</b>	<b>81 483</b>	<b>97 992</b>	<b>81 483</b>

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.



### 3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2018 se décompose de la façon suivante :

Échéances	<1an	De 1 à 5 ans	>5ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	4 000 000	-	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	32 230	45 675	-	77 905
Emprunts et dettes financières diverses	397 500	-	-	397 500
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	4 772 570	-	-	4 772 570
<b>TOTAL</b>	<b>9 202 300</b>	<b>45 675</b>	-	<b>9 247 975</b>

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 672 036 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 25 272 €.

	31/12/2017	Amortissement	Reprise	31/12/2016
Etalement frais d'emprunts	48 583	25 272	-	23 311
<b>TOTAL</b>	<b>48 583</b>	<b>25 272</b>	-	<b>23 311</b>

### 3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	16 462 905	24 637 773
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 435 710	2 213 866
<b>TOTAL</b>	<b>18 898 615</b>	<b>26 851 639</b>

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.



### 3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel, charges à payer	358 763	208 421
Organismes Sociaux divers	226 502	241 894
Congés payés (Incluant charges sociales)	210 142	163 201
Etat, Impôts sur les bénéfices	467	6 441
Etat – charges à payer	8 019	23 100
Taxe sur le CA à déclarer	-	-
TVA collectée	221 585	471 852
TVA intracommunautaire	6 597	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 030 075</b>	<b>1 114 909</b>

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

### 3.15. Compte de régularisation passif

Les Produits constatés d'avance d'un montant de 240 282 € correspondent essentiellement à la quote-part des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

## 4. Autres informations

### 4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de changes	583 512	546 505
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	-	-
Dotations et reprises sur pertes de changes	81 483	25 942
Intérêts sur comptes courants	57 698	-
Intérêts sur emprunts	94 000	21 043
Intérêts sur concours bancaire courant	99 879	199 074
Produit sur cession des VMP	-	-
Autres éléments financières	192 308	43 221
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 878</b>	<b>835 785</b>



#### 4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	150	-
Cession d'actifs	11 405	12 000
Coûts d'honoraires exceptionnels		
Autres éléments exceptionnelles	21 492	11 004
<b>TOTAL</b>	<b>33 047</b>	<b>23 004</b>

Les autres éléments exceptionnels sont des produits et charges sur opérations de contrat de liquidité.

#### 4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2018	2017
France	5 523 923	10 140 702
Europe	374 667	219 050
Asie	4 786 406	3 689 288
<b>TOTAL</b>	<b>10 684 996</b>	<b>14 049 040</b>

#### 4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2018 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 163 363 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

#### 4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG Industries	4 700 000 €	19 600 335 €	100%	18 624 761 €	21 948 669€	1 633 403€
ORBIT/FR	\$ 921 000	\$ 10 778 625	100%	17 503 320 €	\$ 45 420 194	804 967
MVG, Inc	\$ 2 365 253	\$ 768 919	100%	1 881 011 €	\$ 18 295 110	\$ 468 755
MV Italie SRL	100 000 €	3 421 184 €	100%	1 602 215 €	5 129 004€	1 153 434 €
Rainford	£ 151 001	£ 2 262 126	100%	449 918 €	£ 10 074 930	£ 555 211
Microwave Vision, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100%	0	0	0

MICROWAVE VISION est la société mère consolidante du groupe.

#### 4.6. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	4	0	0	1	1	6
Autres employés	2	0	0	1	5	8
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>14</b>



#### 4.7. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 813 068 €.

#### 4.8. Accroissements et allègements de la dette future d'Impôts

	Montant	Impôt
Accroissements: Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	- 52 922	- 22 815
Total des déficits reportables	- 4 066 671	- 914 677

#### 4.9. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 855 216,89
- Caution marché étranger garantie d'exécution (en Euro) : 190 000
- Caution marché étranger garantie d'exécution (en PEN) : 89 669,62
- Garantie de 1ère demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €
- Nantissement de compte bancaire rémunéré (compte à terme) : 402 000€

#### 4.10. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2018 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 83 000 €.